

Projet éolien de la Marnière au Prince

📍 Moutiers-en-Beauce et Réclainville (28)

Vue depuis la D 107 à la sortie sud de Moutiers-en-Beauce

Lettre d'information n°2 - Novembre 2023

Depuis 2020, la société JP Energie Environnement étudie la faisabilité d'un parc éolien sur les communes de Moutiers-en-Beauce et Réclainville en partenariat avec les élus locaux. Les études environnementales, techniques, acoustique et paysagère ont débuté en août 2021.

À la lumière des résultats de ces études, différentes variantes d'implantation ont été analysées et permettent aujourd'hui de définir un projet éolien adapté au territoire, en adéquation avec ses enjeux humains et environnementaux.

Cette seconde lettre d'information a pour objectif de vous présenter les caractéristiques de ce projet : implantation et modèle d'éolienne retenus, simulations visuelles, retombées économiques locales et prochaines étapes.

Le projet en quelques chiffres



6
éoliennes



17 600
personnes alimentées
(avec chauffage)



21,6
MW



2026
mise en service
prévisionnelle

La rénovation des Moulins de Beauce

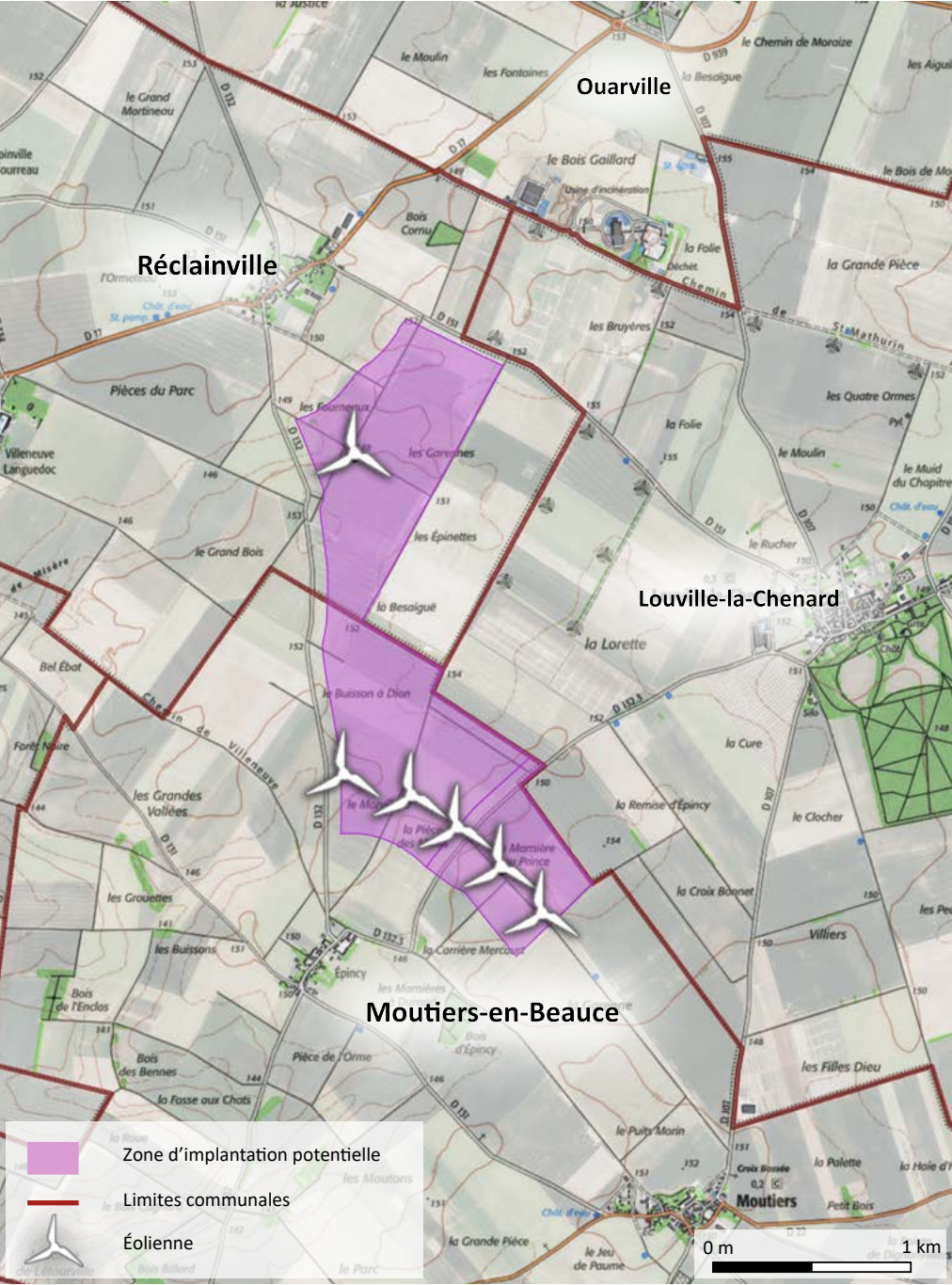
JPee participe à hauteur de 10 000 € à la rénovation du Moulin de Chesnay et plus généralement de plusieurs moulins de la Communauté de communes Cœur de Beauce, en participant au fonds d'urgence moulins, porté par France Renouvelables et l'ARAM Beauce. Cette somme a pour objectif d'aider à leur rénovation afin de préserver ce patrimoine emblématique de la région.

L'utilisation de la ressource en vent et la présence des moulins faisant partie du territoire de la Beauce, les services de la préfecture d'Eure-et-Loir, à l'initiative de monsieur le député Vigier, ont choisi de créer ce fonds d'urgence en partenariat avec les professionnels de la filière éolienne.

JPee s'est associé aux développeurs éoliens ayant choisi d'abonder à ce fonds d'entretien, permettant aux moulins de conserver un état stable dans les prochaines années.



Implantation du parc éolien



Intégration paysagère (simulations visuelles)



L'étude paysagère a été menée par l'agence Couasnon.

En tout, **40 simulations visuelles** (photomontages) ont été réalisées : depuis les entrées et sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et monuments historiques dans un rayon d'environ 20 km autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarios d'implantation. Elles figureront en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'Etat.

Caractéristiques techniques

Éoliennes	Nombre	6 éoliennes
	Modèles	Nordex N117
	Longueur des pales	58 mètres
	Hauteur en bout de pale	150 mètres
	Puissance unitaire	3,6 MW
	Puissance totale	21,6 MW

Production annuelle	39 200 MWh
Equivalence consommation annuelle par personne (avec chauffage)	17 633
Tonnes de CO ₂ évitées par an	19 168 tonnes
Durée de vie	25 ans

Des retombées économiques durables

L'implantation de **6 éoliennes de 21,6 MW** générera des retombées économiques locales et durables pour le territoire :

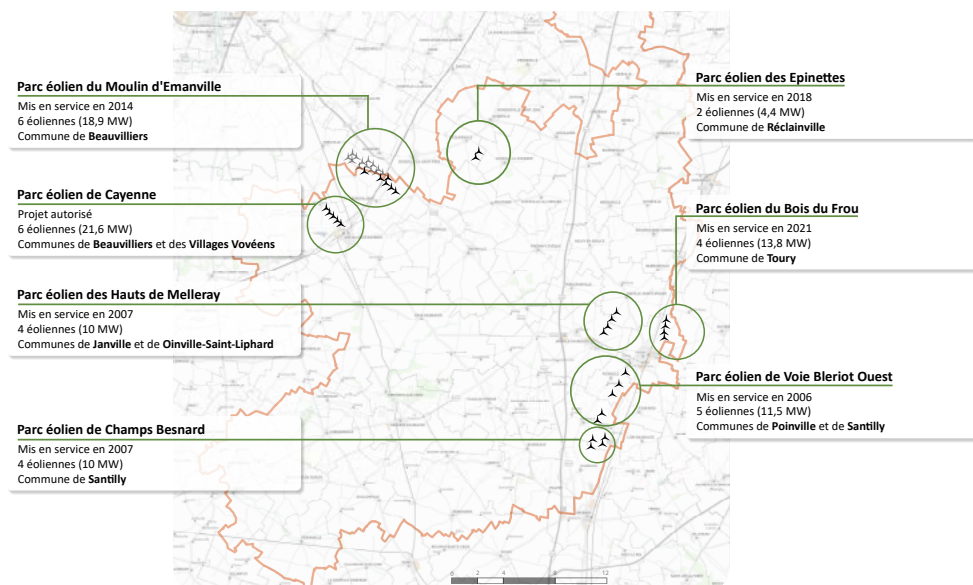
- environ **94 000 €/an** de revenus liés à la fiscalité et à la convention de servitude communale pour la commune de **Moutiers-en-Beauce** ;
- environ **19 000 €/an** de revenus liés à la fiscalité et à la convention de servitude communale pour la commune de **Réclainville** ;
- environ **95 000 €/an** de revenus fiscaux pour la Communauté de communes **Coeur de Beauce** ;
- environ **53 000 €/an** de fiscalité pour le département d'**Eure-et-Loir**.

Ces **retombées** seront un **levier financier** pour les communes de Moutiers-en-Beauce et Réclainville dans un **contexte de baisse continue des dotations de l'État**.

Elles permettront notamment de :

- financer des travaux et/ou aménagements prioritaires ;
- planifier des projets de développement sur le long terme (aménagement, équipements et services à la population, entretien du patrimoine, efficacité énergétique, etc.)

Nos parcs sur le territoire



Prochaines étapes

- Dépôt de la demande d'autorisation environnementale en préfecture d'Eure-et-Loir ;
- Instruction par la DREAL et recevabilité du dossier ;
- Enquête publique ;
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;
- Délivrance de l'autorisation environnementale.

Toutes les informations sur le site :

www.marniere-au-prince-28.parc-eolien-jpee.fr



JP Energie Environnement (JPee) est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, éthique et engagé. Depuis 2004, l'entreprise développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques.



140
salariés



305 000
personnes alimentées
(chauffage compris)



433 MW
parcs en exploitation

En 2022, JPee a produit 680 000 MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de 305 000 habitants. Avec ses 140 collaborateurs répartis sur 6 agences, un portefeuille de projets en construction et en développement en forte croissance, JPee poursuit son engagement au service des territoires, et ambitionne pour 2026 une capacité installée d'1 GW de projets solaires et éoliens et de 2 GW pour 2030.

Après un premier partenariat fructueux pour le projet éolien du Moulin d'Emanville (51 MW, mis en service en 2014), JPee ouvre son capital à la Banque des Territoires à hauteur de 34 % en juin 2023. Liés depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, les deux acteurs franchissent une nouvelle étape afin de soutenir les fortes ambitions de JPee et d'accélérer son activité.



Contact

JPee (Agence Paris)

1 bis passage Duhesme
75018 Paris

Tél. : 02 31 43 70 00 - www.jpee.fr

Elisa Frelaut
Cheffe de projet éolien
elisa.frelaut@jpee.fr